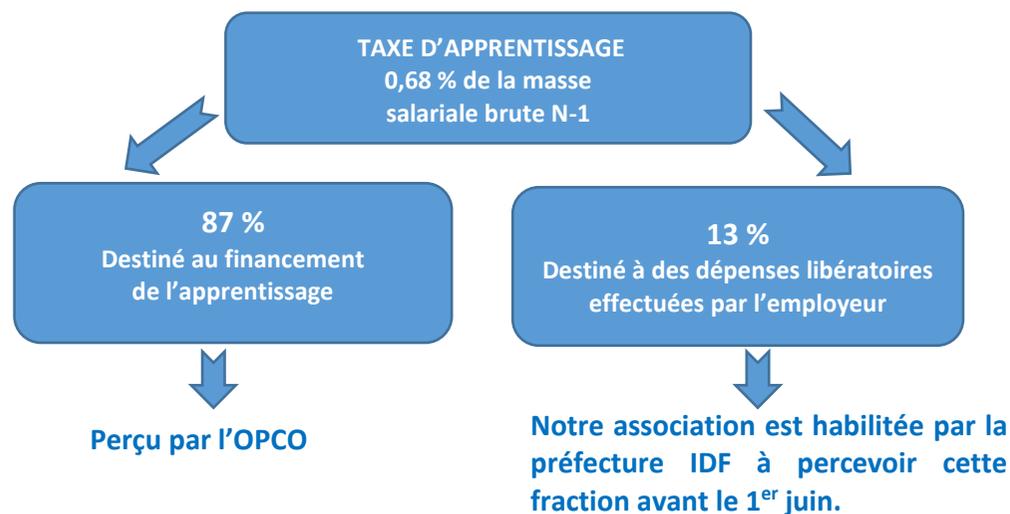


## Comment verser votre contribution ?



### 1 RENSEIGNEZ

Complétez le formulaire de promesse de versement et renvoyez-le-nous

### 2 VERSEZ

Votre règlement à SPAEEM-COREP (voir l'encart ci-dessous)

### 3 RECEVEZ

Un reçu libératoire, confirmant votre versement

**Nos coordonnées :**  
COREP, 18 rue de Varenne – 75007 PARIS.  
[contact@corep-orientation.org](mailto:contact@corep-orientation.org)

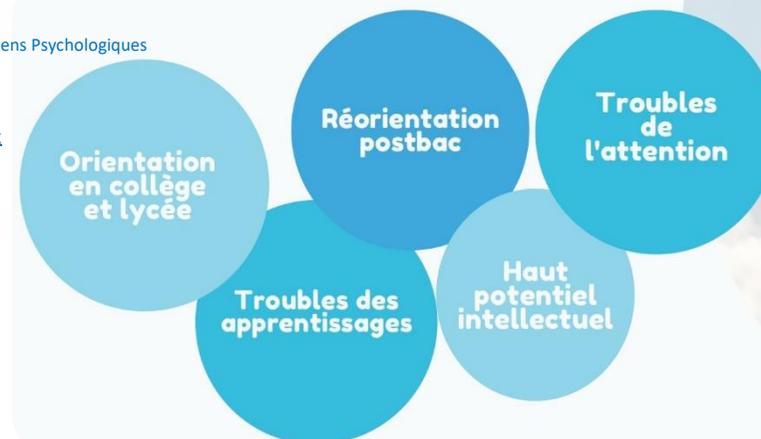
**VERSEMENT :**  
Par Chèque à l'ordre de SPAEEM-COREP  
ou  
Par virement RIB : 30004 00375 00010041329 97  
IBAN : FR76 3000 4003 7500 0100 4132 997 - BIC : BNPAFRPPAA



*Choisir son avenir*

Centre d'Orientation et d'Examens Psychologiques  
18 rue de Varenne  
75007 Paris  
Tél : 01 44 39 74 10  
[contact@corep-orientation.org](mailto:contact@corep-orientation.org)  
[www.corep-orientation.org](http://www.corep-orientation.org)

## TAXE D'APPRENTISSAGE 2021



### L'orientation des jeunes est un enjeu de société

Les jeunes d'aujourd'hui  
seront vos collaborateurs de demain

Etablissement géré par une association à but non lucratif  
Reconnue d'Utilité Publique,

le COREP est une valeur de référence  
dans le monde de l'orientation  
et l'identification des troubles des apprentissages.

### DONNEZ DU SENS À VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE !

En aidant le COREP, vous aidez les jeunes à réussir leurs parcours d'études et à construire un projet professionnel adapté à leur profil et aux besoins des entreprises.

## LA MISSION

L'objectif du COREP est :

**d'aider les jeunes à choisir leur orientation  
en les aidant à construire un projet professionnel  
correspondant à leurs aptitudes et à leurs centres d'intérêts  
et en les guidant dans les différentes filières de formation.**

Le COREP apporte également une aide aux jeunes rencontrant des difficultés scolaires (**échec scolaire, précocité, problèmes relationnels, troubles des apprentissages...**). A partir d'un examen psychologique complet, les psychologues conseillent les familles vers les solutions les plus adaptées.

Environ **2 000 bilans** sont réalisés chaque année par le COREP.

En savoir plus : [www.corep-orientation.org](http://www.corep-orientation.org)



## LES VALEURS

**Le COREP est, avant tout, au service des jeunes et de leurs familles. L'équipe entretient depuis toujours le sens de valeurs essentielles :**

Sérieux et qualité du travail ✓

Éthique et respect du code de déontologie des psychologues ✓

Qualités humaines des intervenants ✓

Solidarité et engagement inhérents à une association ✓

**Le COREP est à l'écoute de tous : les familles les plus démunies peuvent bénéficier d'une prise en charge financée par l'association, grâce à sa Commission Sociale, financée en partie par la Taxe d'Apprentissage.**

## L'ÉQUIPE

- 16 psychologues experts de l'orientation, en majorité cliniciens
- 2 correcteurs
- 2 assistantes
- 1 directeur

## LES RESSOURCES

**Le COREP est un établissement géré par une association à but non lucratif**

Les participations financières demandées aux familles permettent à chacun d'accéder à la même qualité de prestation. Il en découle la nécessité d'équilibrer le budget du COREP par des financements extérieurs complémentaires.

**Les ressources proviennent :**

- de la participation financière des familles et des établissements scolaires
- des dons effectués par les entreprises et les familles
- de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises au titre du service public de l'orientation tout au long de la vie.

La taxe d'apprentissage est une **ressource vitale**  
pour notre association :  
elle représente **¼ de nos revenus**